



L'édito

MICHEL DARBELLAY
directeur de la Chambre
jurassienne d'agricultureLe juste
équilibre

La biodiversité regagne en importance. L'agriculture n'y échappe pas. Les paysans jurassiens et suisses plus largement sont d'ailleurs conscients de leur rôle vis-à-vis de l'écologie. Malgré des contraintes supplémentaires et le gel d'une partie de leurs surfaces en faveur de l'environnement, bon nombre d'agriculteurs ont décidé d'en faire davantage sur des surfaces de toute manière dévolues à l'écologie. En témoigne leur engagement pour la qualité biologique ainsi que pour la mise en réseau des surfaces écologiques. Certes, les contributions obtenues représentent une incitation indéniable. Mais cela ne fait pas tout, au regard des mesures entreprises.

Si les paysans sont parfois encore la cible de critiques, c'est que l'on ignore peut-être leurs actions en faveur de l'environnement. Des efforts significatifs ont été consentis ces vingt dernières années. Cela étant, il convient désormais de trouver un juste équilibre entre production et écologie. Nos agriculteurs l'ont trouvé, sans tourner le dos à leur mission première d'approvisionner la population de par une production saine et durable.

Certaines voix attendent toujours plus de l'agriculture en matière d'écologie. Mais gare aux excès ! Foncer dans cette voie pour finalement recourir encore plus à des importations souvent discutables serait un véritable paradoxe. En fin de compte, la solution vous appartient... Car l'écologie commence d'abord par consommer Suisse.

Engagement

Les agriculteurs au service de la biodiversité



■ Les jachères florales trouvent leur place dans les zones de cultures.

Les paysans préservent la nature. Vous l'aurez peut-être remarqué, des bandes herbeuses sont épargnées lors de la période des foins, des structures refuges sont conservées ou encore des bandes culturelles extensives apparaissent dans les céréales. Ces mesures, appelées réseaux écologiques, consistent à mieux répartir les parcelles extensives sur le territoire. Ce qui est favorable à la diversification de la flore et au déplacement de la faune.

Pour rappel, la politique oblige les agriculteurs à exploiter au minimum 7% de leurs terres agricoles en mode extensif

soit sans aucun apport d'engrais commercial ni de produit chimique. Aussi appelées surfaces de compensation écologique (SCE), ces parcelles extensives peuvent être utilisées différemment (prairie extensive, jachère florale, pâturage boisé, ...). Depuis 2001, les agriculteurs ont l'opportunité d'en faire davantage pour la nature avec l'arrivée des projets de réseaux écologiques. Leur implication dans de tels projets reste volontaire. Des contributions sont accordées à ceux qui s'engagent pour la sauvegarde et la promotion de la biodiversité. Ceci afin de rétribuer le travail fourni et les pertes de production.

Les buts des réseaux écologiques sont de fournir aux animaux les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie (nourriture, abris, sites de reproduction, ...). Ces mesures, émanant de démarches collectives, permettent également d'assurer une dispersion de la petite faune sauvage. Ainsi, la colonisation d'autres territoires et la reproduction avec des individus de populations différentes sont facilitées. Ce qui entraîne un brassage génétique vital à la survie à long terme des espèces.

*Baptiste Huelin, animateur rural,
Chambre jurassienne d'agriculture*

Portrait - La terre et nous

Et au niveau jurassien?

La première mise en réseau de surfaces de compensation écologique (SCE) dans le canton du Jura a été approuvée en 2005. Depuis, 24 projets se sont concrétisés sous l'égide de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA), de groupements d'agriculteurs, de syndicats d'amélioration foncière ou d'autres associations. En 2012, les projets OQE s'étendent sur un périmètre de 28 412 hectares de surface agricole utile (SAU), soit 70% de la SAU du canton. La création de trois nouveaux réseaux est prévue en 2013. Cela montre que, sans oublier leur rôle de producteurs, les agriculteurs ont acquis une conscience écologique. Ils le prouvent par leur engagement dans les projets de réseaux écologiques.

L'adhésion à de tels projets a ses avantages et ses inconvénients pour les paysans. La charge en tra-

vail augmente et la production diminue sur les surfaces inscrites. Pour cela, des contributions sont versées afin de rétribuer le travail fourni et de compenser les pertes de production. Les projets sont financés à hauteur de 20% par le canton et de 80% par la Confédération.



■ Les bandes herbeuses en bordure de haies servent de refuge pour de multiples espèces.

La fauche de 90% de la parcelle, la création de structures ou l'entretien ciblé de haies avec une bande herbeuse de plus de trois mètres sont des exemples de mesures définies projet par projet. Cela favorise le maintien d'espèces rares ou menacées ciblées selon les conditions locales. Le développement de la faune sauvage comme les prédateurs des campagnols est encouragé. Une augmentation des populations de lièvres, animal devenu rare dans nos campagnes, est aussi visée. Un bilan est établi après 6 ans afin d'analyser la réussite de chaque projet et d'éventuellement prolonger les mesures. BH

Chiffres clés

Surface agricole du canton du Jura en 2011 (sans les pâturages communaux): **40 388 hectares**

Surface agricole faisant partie du périmètre des projets de réseaux écologiques en 2011: **16 251 hectares**

Surface de compensation écologique (surface extensive): **4 742 hectares**

Surface de compensation écologique mise en réseau en 2011: **2 016 hectares**

Nombre d'exploitations agricoles jurassiennes recensées en 2011: **1 025**

Nombre d'exploitations agricoles jurassiennes adhérant à un réseau écologique en 2011: **309**

Infos utiles
www.oqe.ch

Avec le soutien de



FONDATION
SUR-LA-CROIX

**PROCHES DE VOUS.
LES PAYSANS SUISSES.**
www.agriculture.ch